



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDC COMBAT SEULE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Hier, dans le cadre du deuxième débat sur la Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB), le Grand Conseil a été saisi d'un amendement des députés Jean-Marc Sordet et Werner Riesen qui souhaitait que la taxe d'exploitation, dont l'augmentation est prévue à 2%, ne soit que de 1% maximum pour les établissements qui réalisent un chiffre d'affaires annuel (sur la vente de boissons alcooliques) de moins de Fr. 100'000.-. Cette demande vise clairement à soulager les épiciers et commerçants de quartier ou villageois face à une taxation trop lourde. Malheureusement, il ne s'est pas trouvé beaucoup de députés hors UDC pour soutenir cet amendement en faveur de l'économie de proximité.

Actuellement, les petits commerçants paient une taxe de 0.8% sur le chiffre d'affaires réalisé par la vente de boissons alcooliques. Le projet prévu par le Conseil d'Etat prévoit une augmentation à 2%, ce qui représente une charge inacceptable pour de nombreux petits commerces nécessaires et utiles à l'économie de proximité. L'UDC a donc soutenu un taux à 1% sur la taxe d'exploitation, mais sa position n'a pas trouvé de soutien dans les rangs des autres groupes politiques du Grand Conseil. Ainsi, une augmentation de taxe sur le dos des petits commerçants vient d'être décidée.

L'UDC Vaud ne peut que déplorer ce glissement constant du Grand Conseil à gauche. Alors que les partis qui se réclament de centre-droite possèdent une majorité au Parlement, la réalité vécue chaque mardi lors des séances du Grand Conseil démontre que les revendications de gauche passent souvent la rampe avec la bénédiction d'un certains nombres de députés prétendument de centre-droite. L'économie de proximité souffre face à une féroce concurrence des groupes industriels et doit désormais également lutter contre la férocité fiscale de l'Etat, sous le regard complice du Grand Conseil.

Lausanne, le 7 janvier 2015

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Michael Buffat, député, président du groupe, 079 200 77 59
Jean-Marc Sordet, député, 079 279 42 78
Werner Riesen, député, 079 602 85 69